

Stages de formation *- 2012 -*



L'INSTITUT FRANÇAIS DE SECURITE AERIENNE (IFSA) organise depuis 1987 des formations destinées aux personnels impliqués dans les divers domaines de la sécurité aérienne : **Prévention, Enquêtes d'accidents et Gestion du Risque Opérationnel**. Les stages d'une durée de 2 jours à 4 semaines, selon la formation requise, s'adressent aux acteurs et aux spécialistes du domaine aéronautique, de l'industrie, des opérations en vol ou au sol, de l'entretien, du contrôle aérien ou des facteurs humains. L'enseignement s'inscrit dans le cadre du **SGS (Système de Gestion de la Sécurité) / SMS (Safety Management System)** et s'appuie sur les connaissances théoriques les plus récentes issues des travaux de réflexion menés par des organismes nationaux et internationaux tels que : OACI, Flight Safety Foundation (FSF), International Society of Air Safety Investigators (ISASI).

Les participants en retirent des outils pratiques et des méthodes concrètes utiles pour dynamiser leur action de prévention ou réorienter la stratégie de sécurité de leur entreprise, compagnie aérienne ou organisme civil ou militaire.

Chaque stage comporte 10 à 20 participants environ issus de spécialités et d'organismes différents afin de partager au maximum leurs expériences mutuelles et de susciter l'amorce d'un dialogue favorable à une amélioration de la sécurité aérienne.

Les formations, délivrées en français ou en anglais (ou en espagnol sur demande), favorisent aussi les relations internationales et enrichissent la communauté de réflexion sur la sécurité aérienne.

Au 1er juillet 2011, l'IFSA comptait **plus de 6100 stagiaires formés, provenant de 93 pays**.

Les spécialistes et auditeurs de l'IFSA assurent aussi la mise en œuvre des **Systèmes de Gestion de la Sécurité (SGS/SMS)**, effectuent des évaluations de sécurité aérienne et proposent des solutions, organisent la gestion de crise, établissent les différentes formations Facteurs Humains nécessaires aux compagnies ou organismes.

Il est de plus en plus admis que la **sécurité** est partie intégrante de la **qualité** du service aérien et améliore l'image des compagnies aériennes, comme des autres organismes civils ou militaires, qui la placent au premier rang de leurs préoccupations. La sauvegarde d'une flotte aérienne onéreuse passe aussi par un souci permanent de prévention de la part des décideurs. Une formation adaptée leur est indispensable.

Des informations détaillées concernant les formations délivrées par l'IFSA sont également disponibles sur notre site www.ifsa-avia.org.

Adrien Besombes
Directeur de l'IFSA

L'ENCADREMENT - THE PERMANENT STAFF

Adrien BESOMBES	
Directeur de l'IFSA - Général de Brigade Aérienne (2S) Ingénieur de l'Ecole de l'Air - ETPS Boscombe Down Pilote de chasse - Pilote d'essais - ATPL Ex Chef du personnel navigant du Centre d'Essais en Vol	Managing Director - French Air Force Brigadier-General (Res) Engineer (French Air Force Academy) - ETPS Boscombe Down Fighter Pilot - Flight Test Pilot - ATPL Former Chief Test Pilot (French Flight Test Center)
Alain MOLINIE	
Directeur de la Formation Colonel (Ret) Pilote de Chasse et Instructeur (Armée de l'Air Française) Expert en Gestion du Risque Opérationnel et de la Sécurité (SGS) Degré universitaire bases FH Conception de Systèmes	Operations Manager Colonel (Ret) Fighter Pilot and Instructor (French Air Force) Expert in Operational Risk and Safety Management (SMS) University degree in HF for Systems Conception
Valérie MARCER	
Assistant Logistique Pilote professionnel Hélicoptère	Logistics Assitant Professional Helicopter Pilot
Nahéma MAIZA	
Secrétaire	Secretary

LES CONFÉRENCIERS - THE LECTURERS

Marc AURIOL

Ingénieur - AIRBUS - Manager de la logistique des enquêtes d'accidents
 Engineer - AIRBUS - Accident Investigation Logistic Manager

Jérôme BERTRAND

Juriste - Avocat à la Cour - Droit aérien - Contexte judiciaire de l'accident aérien
 Jurist - Lawyer - Aviation Regulations and Conventions - Judicial aspects - Litigation

Romain BEVILLARD

Ingénieur - Enquêteur technique (Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la Sécurité de l'Aviation Civile) - Expert Aérospatial Acoustique et Vibrations - Expert FH
 Engineer - Accident Investigator, French Accident Investigation Board - Aeronautical Acoustics and Vibrations Expert - HF Expert

Régis BLAEVOET

Officier supérieur Mécanicien (Armée de l'Air) - ex Responsable du suivi de la flotte du Centre d'Essais en vol - Plan de prévention technique de sécurité aérienne
 Senior Engineer Officer (French Air Force) - Former Maintenance Supervisor of the French Flight Test Center fleet - Technical Prevention Plan for Air Safety

Christopher BON

Ingénieur ENSICA - Spécialiste groupes moto-propulseurs - Enquêteur technique au Bureau Enquêtes Accidents Défense Air
 Engineer ENSICA - Powerplant specialist - Safety investigator - Bureau Enquêtes Accidents Défense Air

Didier BONNEL

Ingénieur Principal Etudes et Exploitation de l'Aviation Civile - Contrôleur de la Circulation aérienne - Ex Enquêteur technique Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la Sécurité de l'Aviation Civile
 Engineer Civil Aviation - Air Traffic Controller - Former Accident Investigator, French Accident Investigation Board

Julien BOULICAULT

Expert technique - (Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la Sécurité de l'Aviation Civile) - Expert Aérospatial Acoustique et Vibrations - Expert FH
 Technical expert, French Accident Investigation Board - Aeronautical Acoustics and Vibrations Expert - HF Expert

Jean-Luc BRIOT

Licencié en zoologie - Ornithologue - Ecologie animale
 Direction Générale de l'Aviation Civile (STNA) - Péril aviaire
 MA zoologist and ornithologist - Wildlife Expert
 French Direction Générale de l'Aviation Civile (STNA) - Birdstrike Hazard

Sylvie CHASTANG

Officier supérieur Armée de l'Air - Contrôleur Défense Aérienne - Chef section SAR - Expert Recherche et Sauvetage
 Senior Officer French Air Force - Fighter Controller - Chief SAR Operations - Search and Rescue Expert

Didier DELAITRE

Docteur en médecine - Pathologiste - Médecine légale
 Enquêteur technique (Bureau d'Enquêtes et d'Analyse pour la Sécurité de l'Aviation Civile) - Autopsies
 PhD - Pathologist - Forensic Medicine
 Accident Investigator, French Accident Investigation Board - Autopsy

Marie-Claude DENTAN

Docteur en psychologie - Chargée de mission (Air France)
 Préparation physique et psychologique de l'enquêteur
 PsyD / Air France - Psychological Preparation of Accident Investigators - Post Traumatic Stress Syndrom

Robert ESTEGASSY

Expert Personnel Navigant Commercial (CRM) - Consultant gestion de la performance humaine, comportement des « Passagers indisciplinés » - Commercial US pilot IFR
 Flight Attendant Expert - Consultant Human Performance management, "Unruly passengers behaviour" - Commercial US pilot IFR

Michel GAUTIER

Commandant ® Armée de l'air- Ex Dassault Aviation - Sièges éjectables et matériels de sécurité
French Air Force Major (Ret) - Former Dassault Aviation Survival Equipments manager

Martine GAY

Psychomotricienne - Facteurs humain - Gestion du stress et du sommeil
Psycho-motricity expert - Human factors - Stress and sleep management

Thierry GERVAIS

Docteur en médecine - Docteur en psychologie -
Chercheur "Engineering du facteur humain" - Ergonomie cognitive -
Physiologie - CRM
PhD, PsyD - Researcher Human Engineering - Aerospace Medicine
Human Factors - Expert in Cognitive Ergonomy - Physiology - CRM

Jean-Yves GRAU

Docteur Breveté de Médecine aéronautique - Spécialiste de
Recherche en Psychologie - Ergonome - Consultant fiabilité humaine
et gestion des risques, relations homme-machine - Formation
Facteurs Humains
PhD Aeronautical Medicine Certificate - Senior Scientist in Human
Factors and Psychology - Consultant in human reliability, risk
management, man-machine interface - Human Factors courses
design and training

Alain GUILLDOU

Chef du Département Information et Coopération internationale
(Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la Sécurité de l'Aviation
Civile) - Intervenant Singapore Aviation Academy - Ex Manager
Compiègne Graduate School of Management
Head of Information and International Affairs Department, French
Accident Investigation Board - Regular speaker Singapore Aviation
Academy - Former Manager Compiègne Graduate School of
Management

Jean-Yves JOLLANS

Officier supérieur (Armée de l'Air) - Pilote de chasse - Enquêteur
technique d'accidents - Psychologue
Senior Officer (French Air Force) - Fighter Pilot - Accident
Investigator - Psychologist

Bruno LARDET

Officier supérieur (Gendarmerie) - Pilote Hélicoptère - Enquêteur
technique d'accidents - Instructeur CRM
Senior Officer (Police Force) - Helicopter Pilot - Accident
Investigator - CRM instructor

Juan LLAMAS

Docteur ès Sciences - Astrophysique - Professeur Webster
University (Genève) - Consultant Gestion des Ressources et
Organisation Humaines - Résolution de problèmes - Prise de
décision - Gestion de projets
PsD - Astrophysicist - Professor Webster University (Genève)
Consultant Management of Human Resources and Organizations
Problems Solving - Decision Making Process - Projects Management

Gérard MARTEGOUTTE

Contrôleur de la Circulation aérienne - Ex chef du Service analyse
des vols Air France - Ex chef de service adjoint prévention et
sécurité des vols (Air France)
Air Traffic Controller - Former Manager Flight Data Analysis Air
France - Former Deputy Flight Safety Manager (Air France)

Christophe MENEZ

Ingénieur - Enquêteur technique (Bureau d'Enquêtes et d'Analyses
pour la Sécurité de l'Aviation Civile)
Engineer - Accident Investigator, French Accident Investigation
Board

Serge MULLENERS

Colonel (R) Pilote de chasse et instructeur (Force Aérienne Belge) -
Licence - Maîtrise ès sciences aéronautiques et militaires -
Expert en "Safety Management and Administration" et Enquêtes
d'Accidents Aériens
Colonel (Ret) Fighter pilot and Instructor Pilot (Belgian Air Force) -
MA in Aeronautical and Military Sciences - Professional Aviation
Safety Manager and Aircraft Accident Investigator

René NOTO

Médecin-Général - Médecin-Chef de la brigade des Sapeurs-
Pompiers de Paris - Spécialiste médecine de catastrophe et
gestion de crise
PhD - MA in Psychology - Former General, Fire Brigade Paris -
Expert in Catastrophe Medicine and Contingency Planning

Christophe PADIOU

Ingénieur - Ecole Nationale des Télécommunications Paris -
Directeur Qualité et Partenariats (IME) - Consultant management
et organisation
Engineer - Sup' Telecom Paris - Director Quality and Partnership
(IME) - Management and Organization Consultant

Hervé PAGE

Ingénieur - AIR France - Directeur de la Maintenance Flotte
Airbus
Engineer - AIR France - Maintenance Manager Airbus Fleet

Pierre PEURIERE

Ingénieur - Centre d'Essais des Propulseurs - Expertise des
structures et moteurs, enquêtes d'accident
Engineer - French Powerplant Test Center - Airframe and
powerplant appraisal, accident investigations

Philippe PLANTIN de HUGUES

Ingénieur - Enquêteur technique (Bureau d'Enquêtes et d'Analyses
pour la Sécurité de l'Aviation Civile) - Laboratoires CVR
Engineer - Accident Investigator, French Accident Investigation
Board - Expert in Cockpit Voice Recorder analysis

Pierre ROUGIER

Ingénieur - Ingénieur d'essais d'hélicoptères (Eurocopter)
Aérodynamique, mécanique du vol et performances des hélicoptères
Engineer - Helicopter Flight Test Engineer (Eurocopter)
Helicopter aerodynamics, flight mechanics and performances

Pascale SAUNE-GURUTZE

Ex PNC, Responsable Centre de formation PNC Sécurité
Sauvetage (CFATB) - Gestion des passagers indisciplinés
Former Flight Attendant, Manager Training Center Cabin Crew
Flight Safety (CFATB) - Unruly passengers management

René SAVOIE

Ingénieur, Chef du département Systèmes AIRBUS - Manager de
la logistique des enquêtes d'accidents
Engineer, Head Aircraft Systems Division AIRBUS - Accident
Investigation Logistic Manager

Les organismes suivants ont déjà fait confiance à l'IFSA

Following organizations have already trusted IFSA

		CONSTRUCTEURS	MANUFACTURERS
AIRBUS		EMBRAER	SAFRAN
ATR		EUROCOPTER	TURBOMECA
DASSAULT AVIATION		HELIBRAS	
EADS		SEXTANT AVIONIQUE	
		EXPLOITANTS	OPERATORS
AEROFLOT		CHINA SOUTHERN AIRLINES	LINA TURISTICA AEREOTUY (VENEZUELA)
AIR ALGERIE		CHINA SOUTHWEST AIRLINES	LOT - POLISH AIRLINES
AIR ALIZE		CORSAIR	PAKISTAN INTERNATIONAL AIRLINES
AIR BLUE		CORSE MEDITERRANEE	PHILIPPINES AIRLINES
AIR CALYPSO		EMIRATES	PRIVATAIR
AIR CARAÏBES		ETHIOPIAN AIRLINES	PROTEUS
AIR CHINA		EURALAIR	REGIONAL
AIR FRANCE		EUROPE FALCON SERVICE	ROYAL AIR BRUNEI
AIR GUADELOUPE		EAS	ROYAL AIR MAROC
AIR LITTORAL		GULFAIR	ROYAL JORDANIAN AIRLINES
AIR TAHITI NUI		HELI EVASION	ROYAL SAOUDI AIRLINES
AIR ZAIRE		HELI UNION	TAG
AUSTRIA AIRLINES		HELIVAR	TAT
BRIT AIR		JAPAN AIRLINES	TEA FRANCE
BIMAN BANGLADESH AIRLINES		KUWAIT AIRLINES	TUNIS AIR
CHINA AIRLINES		KYRNAIR	YUNNAN AIRLINES
CHINA EASTERN AIRLINES		HELIVAR	
CHINA NORTHERN AIRLINES		INDIAN AIRLINES	
CHINA NORTHWEST AIRLINES		JET AIR	
		AUTORITES DE TUTELLE	CIVIL AVIATION AUTHORITIES
INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANIZATION (ICAO)			DIRECTION DE LA SECURITE AERONAUTIQUE D'ETAT-(France)
EUROPEAN AVIATION SAFETY AGENCY (EASA)			BUREAU ENQUETES ET D'ANALYSES POUR LA SECURITE DE
DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE (Bahrein, Belgium, Cambodia, Cameroon, Canada, China, Congo BZV, Emirates, France, India, Indonesia, Kirghizistan, Kuwait, Laos, Malaysia, Mali, Mauritania, Mauritius, Niger, Nigeria, Senegal, Thailand, Togo, Tunisia, Viet Nam)			L'AVIATION CIVILE -BEA-(France)
			CIVIL AVIATION ACCIDENT INVESTIGATION SERVICE (Roumania)
			MINISTERE DE L'INTERIEUR SECURITE CIVILE (France)
			POLICE DE L'AIR ET DES FRONTIERES (France)
			DOUANES FRANCAISES
		FORCES AERIENNES	AIR FORCES
ALBANIAN AIR FORCE		GEORGIAN AIR FORCE	POLISH AIR FORCE
ALGERIAN AIR FORCE		HELLENIC AIR FORCE	ROMANIAN AIR FORCE
BELGIAN COMOPSAIR		HUNGARIAN AIR FORCE	SENEGAL AIR FORCE
BENIN AIR FORCE		ISRAELIAN AIR FORCE	SLOVANIAN AIR FORCE
BRAZILIAN AIR FORCE		INDIAN AIR FORCE	SLOVAQUIAN AIR FORCE
BULGARIAN AIR FORCE		INDIAN NAVY	SOUTH KOREAN AIR FORCE
BURKINA FASO AIR FORCE		ITALIAN AIR FORCE / NAVY	SPANISH AIR FORCE
CAMEROON AIR FORCE		JORDANIAN AIR FORCE	SPANISH GUARDIA CIVIL
CANADIAN ARMED FORCES		KUWEIT AIR FORCE	SPANISH NAVY
CHAD AIR FORCE		LATVIAN AIR FORCE	SWISS AIF FORCE
CONGOLESE AIR FORCE		LEBANESE AIR FORCE	TOGO AIR FORCE
CROATIAN AIR FORCE		LITUANIAN AIR FORCE	TUNISIAN AIR FORCE
CZECH REPUBLIC AIR FORCE		MACEDONIAN AIR FORCE	TURKISH AIR FORCE
IVORY COAST AIR FORCE		MADAGASCAR AIR FORCE	TURKISH ARMY
EGYPTIAN AIR FORCE		MAURITANIAN AIR FORCE	TURKISH GENDARMERIE
ESTONIAN AIR FORCE		ROYAL MOROCCAN AIR FORCE	TURKISH NAVY
FRENCH AIR FORCE		PAKISTAN AIR FORCE	UNITED ARAB EMIRATES AF & AD
FRENCH NAVY		QATAR AIR FORCE	UKRANIAN AIR FORCE
FRENCH ARMY		ROCAF	
GABON AIR FORCE		ROYAL NETHERLAND AIR FORCE	
GERMAN AIR FORCE		ROYAL SAUDI AIR FORCE	
		ORGANISMES DIVERS	MISCELLANEOUS ORGANIZATIONS
ATELIERS INDUSTRIELS DE L'ARMEMENT			AGF (Insurance company - France)
AIRBUS TRAINING CENTER			FEDERATION NATIONALE AERONAUTIQUE (France)
AIRCLAIMS (France)			FLIGHT SAFETY INTERNATIONAL
ALGERIAN POLICE			MARINE MARCHANDE
ASD (European Association of Aerospace Industries)			RHONE POULENC (Chemical company - France)
BUREAU VERITAS (France)			SERVICE D'EXPLOITATION DE LA FORMATION AERONAUTIQUE
CENTRE D'ESSAIS EN VOL (French Flight Test Center)			SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS (French Railroad Co.)
CROIX ROUGE FRANCAISE (French Red Cross)			SYNDICAT NATIONAL DES PILOTES DE LIGNE (French Airline pilots Union)
ELECTRICITE DE FRANCE (Electrical power supply - France)			TOTAL (Oil Company - France)
ELF (Oil company - France)			VERITAL (Algérie)

INFORMATIONS SUR LES STAGES

VOUS TROUVEREZ A LA FIN DE CETTE DOCUMENTATION LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX STAGES ET L'INTEGRALITE DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL (DCI) *

* L'IFSA est un département d'AIRCO, branche aéronautique de DCI.

Inscriptions. Les inscriptions sont enregistrées à la réception du formulaire joint. Pour les inscriptions de plusieurs candidats, prière d'utiliser des photocopies. Un même formulaire peut être utilisé pour l'inscription à plusieurs stages. Avant le début du stage, une lettre est adressée aux inscrits, les informant des modalités pratiques.

Lieu et horaires. Sauf exception dûment précisée, les cours ont lieu dans les locaux de l'Institut Français de Sécurité Aérienne 48 bis, rue de Monceau à Paris - FRANCE. Ils sont donnés en principe de 09.00 H à 17.00 H ou 16.30 H chaque jour ouvrable. Les stagiaires peuvent être appelés à effectuer des travaux personnels en dehors des périodes de cours.

Documentation. Une documentation et des classeurs appropriés sont remis aux stagiaires avant les conférences, dans la langue spécifiée pour chaque stage. Les stagiaires doivent avoir une pratique suffisante de cette langue.

Certificat de stage. Un certificat est remis à l'issue de chaque stage. Les stages longs d'enquête d'accident sont sanctionnés par un questionnaire d'évaluation des connaissances.

Certificat d'Expert en Systèmes de Gestion de la Sécurité . Ce certificat est remis au stagiaire qui a suivi :

- le cours OSA, ou
- la filière constituée des stages ISGS +FH + RTIE + RP + GRO (ou tout stage équivalent en langue anglaise)

Certificat d'Expert en Enquête d'Accident d'Aviation . Ce certificat d'expert est remis au stagiaire qui a suivi :

- le cours ETA, ou
- la filière constituée des stages TEA (ou TEH) + RTIE + RP + GRO (ou tout stage équivalent en langue anglaise)

Frais de stage. Les frais de participation sont indiqués sur chaque fiche de stage. Ils couvrent l'enseignement, la documentation, les visites et les transports sur les lieux des visites prévues, ainsi que le repas de midi *des jours de cours* pris dans le restaurant d'entreprise désigné par l'IFSA. L'hébergement est à la charge des participants. Pour les formations organisées sur demande en dehors de la région parisienne, les frais de déplacement et d'hébergement des conférenciers sont facturés. Les frais de participation aux stages de l'IFSA sont déductibles au titre de la formation professionnelle continue : la facture tient lieu de convention pour la formation professionnelle.

Mode de règlement. Un premier versement d'un montant égal à 10 % des frais de stage (HT) doit être fait au plus tard un mois avant le début du stage. Cet avoir est définitivement acquis à DCI, sauf en cas de désistement parvenant au moins deux semaines avant le début du stage. Toute inscription trois mois avant le début d'un stage, accompagnée d'un versement d'un montant égal à 30 % des frais de participation (HT) donne lieu à une remise de 10% sur le prix du stage. Ce versement effectué à titre d'arrhes est définitivement acquis à DCI, sauf annulation du stage comme indiqué ci-dessous. Dans tous les cas, le solde des frais de participation doit être remis au plus tard le premier jour du stage. Le paiement est à effectuer par virement sur le compte de DCI N° 31489 00010 00131888184 47 à CA-CIB - 9, quai du Président Paul DOUMER - F 92920 PARIS LA DEFENSE - IBAN N° FR76 3148 9000 1000 1318 8818 447 - BIC BSUIFRPP ou par chèque bancaire au nom de DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL. DCI n'accepte ni lettre de change, ni billet à ordre, ni débit sur carte de crédit. En cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture, DCI se réserve le droit d'appliquer une pénalité d'un taux annuel égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

Annulation de stage. L'IFSA se réserve le droit d'annuler un stage, et dans ce cas s'engage à rembourser intégralement les sommes versées. L'annulation est notifiée au plus tard 10 jours avant la date de début de stage.

Stages à la demande. Sur demande d'un ou plusieurs organismes, des stages peuvent être organisés pour répondre à des besoins spécifiques et couvrir ou approfondir des sujets particuliers : aviation de chasse, de transport, hélicoptères, opérations, circulation aérienne, gestion aéroportuaire, etc. Le nombre minimum de participants est de huit. Les dates, la durée, les langues utilisées (française ou anglaise, ou autre langue avec traduction simultanée), lieux et coûts sont décidés de commun accord.

CALENDRIER DES STAGES 2012 - COURSES SCHEDULE 2012

STAGES EN FRANCAIS	CODE	durée	DATES	DATES	DATES
OFFICIER de SECURITE AERIENNE (ISGS+FH+RTIE+RP+GRO)	OSA	4 s	02 janvier <i>au</i> 27 janvier 2012	05 mars <i>au</i> 30 mars 2012	15-26 octobre 2012 03-14 décemb 2012
INTRODUCTION et MISE EN PLACE des SYSTEMES de GESTION de la SECURITE	ISGS	1s	02 janvier <i>au</i> 06 janvier 2012	05 mars <i>au</i> 09 mars 2012	15 octobre <i>au</i> 19 octobre 2012
FACTEURS HUMAINS dans la PREVENTION et l'INVESTIGATION	FH	1s	09 janvier <i>au</i> 13 janvier 2012	12 mars <i>au</i> 16 mars 2012	22 octobre <i>au</i> 26 octobre 2012
RECUEIL et TRAITEMENT des INFORMATIONS d'ENQUETE	RTIE	4,5j	16 janvier <i>au</i> 20 janvier 2012	19 mars <i>au</i> 23 mars 2012	10 décembre <i>au</i> 14 décembre 2012
TECHNIQUES de RESOLUTION de PROBLEMES et de PRISE de DECISION	RP	2j	23 janvier <i>au</i> 24 janvier 2012	26 mars <i>au</i> 27 mars 2012	03 décembre <i>au</i> 04 décembre 2012
GESTION du RISQUE OPERATIONNEL	GRO	3j	25 janvier <i>au</i> 27 janvier 2012	28 mars <i>au</i> 30 mars 2012	05 décembre <i>au</i> 07 décembre 2012
FACTEURS TECHNIQUES OPERATIONNELS et ENVIRONNEMENTAUX	FTOE	1s	CONSULTER IFSA		
TECHNIQUES d'ENQUETE d'ACCIDENT d'AVIATION (voilures fixes)	TEA	2s	30 janvier <i>au</i> 10 février 2012		
TECHNIQUES d'ENQUETE d'ACCIDENT d'HELICOPTERE	TEH	2s		02 avril <i>au</i> 13 avril 2012	
ENQUETEUR de PREMIERE INFORMATION	EPI	2s		21 mai <i>au</i> 01 juin 2012	24 septembre <i>au</i> 05 octobre 2012
ENQUETEUR TECHNIQUE d'ACCIDENT d'AVIATION	ETA	4s			26 novembre <i>au</i> 21 décembre 2012
GESTION des RISQUES INTERNES	RI	1j	17 janvier 2012	20 mars 2012	16 octobre 2012
PROTECTION CONTRE les BLOODBORNE PATHOGENS	BBP-Fr	0,5 j	03 février 2012	06 avril 2012	30 novembre 2012
GESTION de PROJETS	GDP	2j	CONSULTER IFSA		
TRANSPORT AERIEN de MARCHANDISES DANGEREUSES	TMD	2j	CONSULTER IFSA		
PREVENTION et GESTION de la VIOLENCE	PGV	2j	CONSULTER IFSA		
COURSES IN ENGLISH	CODE	dur.n		DATES	DATES
AVIATION ACCIDENT INVESTIGATOR	AAI	4w		04 June <i>to</i> 29 June 2012	
SAFETY COMMANDERS COURSE (specialized/consult IFSA)	SCC	2w		25 June <i>to</i> 06 July 2012	
FLIGHT SAFETY OFFICER (ISMS+HF+IDCP+PS+ORM)	FSO	4w			03 September <i>to</i> 28 September 2012
INTRODUCTION and IMPLEMENTATION of SAFETY MANAGEMENT SYSTEMS	ISMS	1w			03 September <i>to</i> 07 September 2012
HUMAN FACTORS in the PREVENTION and INVESTIGATION PROCESS	HF	1w			10 September <i>to</i> 14 September 2012
INVESTIGATION DATA COLLECTION and PROCESSING	IDCP	4.5d			17 September <i>to</i> 21 September 2012
PROBLEM SOLVING and DECISION MAKING TECHNIQUES	PS	2d			24 September <i>to</i> 25 September 2012
OPERATIONAL RISK MANAGEMENT	ORM	3d			26 September <i>to</i> 28 September 2012
AVIATION ACCIDENT INVESTIGATION TECHNIQUES (fixed wing)	AIT	2w			01 October <i>to</i> 12 October 2012
ROTARY WING INVESTIGATION TECHNIQUES	RWIT	2w	CONSULT IFSA		
BLOODBORNE PATHOGENS PROTECTION	BBP-En	0.5 d		08 June 2012	05 October 2012
AIRLINE ACCIDENT CRISIS MANAGEMENT	AACM	4.5d	CONSULT IFSA		
PROJECT MANAGEMENT	PM	2d	CONSULT IFSA		
AIR TRANSPORT of HAZARDOUS GOODS	THC	2d	CONSULT IFSA		
VIOLENCE PREVENTION and MANAGEMENT	VPM	2d	CONSULT IFSA		
COURSES IN SPANISH	Most courses are available in Spanish: CONSULT IFSA				

OFFICIER DE SECURITE AERIENNE

4 SEMAINES - 117 HEURES

CODE : OSA

Ce stage permet d'obtenir la qualification d'expert en SGS/SMS.

Combinant les 5 stages : ISGS + FH + RTIE + RP + GRO, il constitue une formation complète à l'issue de laquelle les participants sont qualifiés pour conseiller leur hiérarchie en matière de politique de prévention des accidents d'aviation (mise en place des outils composants les SGS) et pour conduire ou participer à des enquêtes d'incidents.

FSO peut être utilement complété par le stage de formation aux techniques d'enquête (TEA ou TEH) d'une durée de 2 semaines pour obtenir la qualification d'expert en Enquête d'Accident d'Aviation.

OBJECTIFS

• Comprendre les fondamentaux et les outils des SGS afin d'être en mesure, au sein de son organisme, d'assurer la mise en place et le management des SGS.

• Apporter les connaissances essentielles recouvrant l'ensemble des aspects relatifs à la sécurité en vol et au sol des aéronefs civils et militaires à voilure fixe et tournante.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

A tout personnel de l'aéronautique civile et militaire concerné par la gestion de la sécurité aérienne et la mise en œuvre des processus associés : industriels, exploitants aériens, pilotes, mécaniciens, contrôleurs, représentants des organismes de tutelle, gestionnaires aéroportuaires, membres d'organisations professionnelles, assureurs, juristes et experts aéronautiques.

PROGRAMME SUCCINCT

• Introduction et mise en place des systèmes de gestion de la sécurité

(voir fiche ISGS)

• Facteurs humains dans la prévention et l'investigation

(voir fiche FH)

• Recueil et traitement des informations d'enquête

(voir fiche RTIE)

• Techniques de résolution de problèmes et de prise de décision

(voir fiche RP)

• Gestion du risque opérationnel

(voir fiche GRO)

PARIS

Langue française

- OSA 01/12
19,5 jours du 02 janvier
au 27 janvier 2012

Prix du stage : 7 170 Euros HT

- OSA 03/12
19,5 jours du 05 mars
au 30 mars 2012

Prix du stage : 7 170 Euros HT

- OSA 10/12
19,5 jours : du 15 au 26 octobre
puis du 03 au 14 décembre
2012

Prix du stage : 7 170 Euros HT

OFFRE SPECIALE

- OSA + FTOE 5 semaines
- Consulter IFSA

Prix spécial : 8 950 Euros HT

INTRODUCTION ET MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE GESTION DE LA SECURITE

5 JOURS - 30 HEURES

CODE : ISGS

Cette entrée en matière constitue le socle indispensable des connaissances nécessaires pour la mise en œuvre d'un programme de prévention des incidents et accidents dans le cadre des Systèmes de Gestion de la Sécurité.

Ce stage est le tronc commun auquel s'agrègent les 4 autres composants (FH, RTIE, RP et GRO) de la filière qui permet d'obtenir la qualification d'expert en SGS/SMS.

OBJECTIFS

- Comprendre les fondamentaux et les outils des SGS afin d'être en mesure au sein de son organisme d'assurer la mise en place et le management des SGS.
- Fournir l'architecture de la boîte à outil des SGS.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

Aux exécutifs responsables exerçant des activités en rapport avec la sécurité : constructeurs, forces aériennes, exploitants d'entreprises de transport et de travail aérien, de groupements aériens du secteur public, de l'aviation générale et de loisirs, autorités de tutelle, gestionnaires d'aéroports, membres d'organisations professionnelles, assureurs, juristes et experts.

PROGRAMME SUCCINCT

- **Concepts de base de la sécurité**
- Continuum des accidents - Mécanisme de l'accident - Modèle systémique de causalité.
- **Notions sur la culture de la sécurité.**
- **Références réglementaires**
- Les fondamentaux des SGS - Responsabilités - Equilibres économiques - Devoirs redditionnels.
- **Présentation des outils du SGS**
- Circulation de l'information - Systèmes de comptes rendus de la Sécurité - Programme de Retour d'Expérience - Enquête de Sécurité - Plans d'Intervention d'Urgence.
- **Mise en place des SGS.**

Pour un approfondissement, cette formation peut être complétée utilement par les stages FH, RTIE, RP et GRO.

PARIS	
Langue française	
• ISGS 01/12	
5 jours	du 02 janvier au 06 janvier 2012
Prix du stage : 2 280 Euros HT	
• ISGS 03/12	
5 jours	du 05 mars au 09 mars 2012
Prix du stage : 2 280 Euros HT	
• ISGS 10/12	
5 jours	du 15 octobre au 19 octobre 2012
Prix du stage : 2 280 Euros HT	

Ce stage est également organisé en langue anglaise (voir la fiche ISMS)

OFFRES SPECIALES

- ISGS 01/12 + FH 01/12
10 jours du 02 janvier
au 13 janvier 2012
Prix spécial : 3 650 Euros HT
- ISGS 03/12 + FH 03/12
10 jours du 05 mars
au 16 mars 2012
Prix spécial : 3 650 Euros HT
- ISGS 10/12 + FH 10/12
10 jours du 15 octobre
au 26 octobre 2012
Prix spécial : 3 650 Euros HT

FACTEURS HUMAINS DANS LA PREVENTION ET L'INVESTIGATION

5 JOURS - 30 HEURES

CODE : FH

Complément de la formation « Introduction et mise en place des Systèmes de Gestion de la Sécurité » (ISGS), le stage FH approfondit les aspects de la Sécurité Aérienne liés aux facteurs humains dans les activités aéronautiques.

Ce stage est un des 5 composants de la filière de qualification d'expert en SGS/SMS.

OBJECTIFS

- Approfondir les concepts de base des Facteurs Humains dans le cadre des SGS.

- Aborder les aspects psychosociologiques de la Culture de la Sécurité afin d'intégrer la gestion des Facteurs Humains dans les SGS.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

Aux exécutifs responsables des organismes aéronautiques, investis de responsabilités de direction ou de commandement au sol ou en vol, et plus particulièrement aux responsables de la sécurité aérienne chargés de la prévention et des enquêtes d'incidents et d'accidents.

PROGRAMME SUCCINCT

• Les facteurs humains

- Introduction aux facteurs humains - Physiologie et sécurité aérienne (effets de l'altitude, accélérations, vibrations, illusions sensorielles, hygiène de vie).

• Performances humaines

- Place des facteurs humains dans les systèmes sociotechniques - Fonctionnement intellectuel (mémoire, schémas, représentations, expertise, charge de travail) - Aspects psychologiques et psychosociologiques (comportement, personnalité, émotions, stress) - Principaux facteurs de perturbation du fonctionnement intellectuel.

• Amélioration des performances humaines

- Méthodes individuelles et organisationnelles - L'automatisation (apports et limites).

• Exemple de programme de prévention lié aux facteurs humains

- Gestion de la vigilance et de la fatigue sur les vols long courrier.

Ce stage peut être complété de spécialisations dans les domaines de la « Gestion des passagers indisciplinés » (GPV) ainsi que de la « Gestion de la vigilance ».

PARIS

Langue française

- FH 01/12
5 jours du 09 janvier au 13 janvier 2012

Prix du stage : 2 280 Euros HT

- FH 03/12
5 jours du 12 mars au 16 mars 2012

Prix du stage : 2 280 Euros HT

- FH 10/12
5 jours du 22 octobre au 26 octobre 2012

Prix du stage : 2 280 Euros HT

Ce stage est également organisé en langue anglaise (voir la fiche HF)

OFFRES SPECIALES

- ISGS 01/12 + FH 01/12
10 jours du 02 janvier au 13 janvier 2012

Prix spécial : 3 650 Euros HT

- ISGS 03/12 + FH 03/12
10 jours du 05 mars au 16 mars 2012

Prix spécial : 3 650 Euros HT

- ISGS 10/12 + FH 10/12
10 jours du 15 octobre au 26 octobre 2012

Prix spécial : 3 650 Euros HT

RECUEIL ET TRAITEMENT DES INFORMATIONS D'ENQUETE

4,5 JOURS - 27 HEURES

CODE : RTIE

Ce stage constitue un approfondissement des méthodes et pratiques de Retour d'Expérience mises en œuvre dans le cadre des SGS.

Il est un des 5 composants de la filière de qualification d'expert en SGS/SMS et un des 4 composants de la filière de qualification d'expert en Enquête d'Accident d'Aviation.

OBJECTIFS

- Développer les capacités et techniques d'entretien avec les témoins d'un accident ou incident d'aviation
- Optimiser le travail collectif en réunion dans le cadre de la prévention ou de l'enquête technique.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

Aux exécutifs responsables chargés dans le cadre du SGS /SMS de mettre en place et administrer des programmes de prévention, d'identifier et de gérer les risques, de participer à des enquêtes d'accidents ou d'incidents d'aviation ou de recueillir des informations de sécurité aérienne auprès d'individus ou de groupes.

PROGRAMME SUCCINCT

- **Initiation à l'audition de témoin**
- Limites du témoignage - La communication interindividuelle - Styles adaptatifs - Obstacles à la communication - La parole connivente - Communication non verbale - Concordance et discordance - Territoire et zones - Postures, gestuelle et expressions faciales - Construire et gérer la motivation du témoin - Conduite de l'entretien - Ecoute active et facilitation - Gestion des silences, des transactions, de la discussion - Techniques de questionnement.
- **Initiation à la communication en groupe**
- Réunions et groupes de travail - Installation de la dynamique de groupe - Synergie - Résolution collective de problèmes et prise de décision.

- **Nombreux exercices pratiques et jeux de rôles avec restitution par vidéo.**

PARIS

Langue française

- **RTIE 01/12**
4,5 jours du 16 janvier
au 20 janvier 2012

Prix du stage : 2 050 Euros HT

- **RTIE 03/12**
4,5 jours du 19 mars
au 23 mars 2012

Prix du stage : 2 050 Euros HT

- **RTIE 12/12**
4,5 jours du 10 décembre
au 14 décembre 2012

Prix du stage : 2 050 Euros HT

Ce stage est également organisé en anglais (voir la fiche IDCP)

TECHNIQUES DE RESOLUTION DE PROBLEMES ET DE PRISE DE DECISION

2 JOURS - 12 HEURES

CODE : RP

Le stage RP, organisé sous la forme d'atelier, est un approfondissement à l'utilisation des outils des SGS permettant d'identifier les problèmes liés à la Sécurité, de générer des solutions et d'élaborer des décisions.

Ce stage est un des 5 composants de la filière de qualification d'expert en SGS/SMS et un des 4 composants de la filière de qualification d'expert en Enquête d'Accident d'Aviation.

OBJECTIF

• Développer, par des méthodes interactives, des techniques de résolution de problèmes et de prise de décision adaptées au contexte de la prévention et de la conduite d'enquêtes d'accidents ou incidents d'aviation.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

Aux exécutifs responsables chargés de concevoir et conduire un programme de prévention, ou de participer aux enquêtes d'accidents ou d'incidents d'aviation.

PROGRAMME SUCCINCT

• **Résolution de problème** - Définition et identification du problème - Recherche des faits et opinions - Méthodologie - Recherche des causes - Elaboration et choix de solutions - Prise de décision - Mise en oeuvre de la solution - Protection et contrôle.

• **Méthode de raisonnement** appliquée à l'enquête d'accident ou d'incident.

• **Exercices pratiques.**

PARIS	
Langue française	
• RP 01/12	
2 jours	du 23 janvier au 24 janvier 2012
Prix du stage : 980 Euros HT	
• RP 03/12	
2 jours	du 26 mars au 27 mars 2012
Prix du stage : 980 Euros HT	
• RP 12/12	
2 jours	du 03 décembre au 04 décembre 2012
Prix du stage : 980 Euros HT	

Ce stage est également organisé en anglais (voir la fiche PS)

OFFRES SPECIALES

• RP 01/12 + GRO 01/12	
5 jours	du 23 janvier au 27 janvier 2012
Prix spécial : 1 880 Euros HT	
• RP 03/12 + GRO 03/12	
5 jours	du 26 mars au 30 mars 2012
Prix spécial : 1 880 Euros HT	
• RP 12/12 + GRO 12/12	
5 jours	du 03 décembre au 07 décembre 2012
Prix spécial : 1 880 Euros HT	

GESTION DU RISQUE OPERATIONNEL

3 JOURS - 18 HEURES

CODE : GRO

Ce stage permet d'approfondir les méthodes et pratiques de la Gestion des Risques Opérationnels (GRO). Il constitue la base indispensable pour la mise en œuvre des Systèmes de Gestion de la Sécurité.

Il est un des 5 composants de la filière de qualification d'expert en SGS/SMS et un des 4 composants de la filière de qualification d'expert en Enquête d'Accident d'Aviation.

OBJECTIFS

- Une approche qualitative et quantitative de la gestion du risque.
- Développer une approche systémique de la gestion du risque opérationnel afin de piloter de manière plus réaliste et plus efficace un programme de prévention d'incidents et d'accidents.
- Être capable de fournir des solutions basées sur une analyse systématique des risques et assurer un suivi de l'efficacité des mesures mises en place.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

Aux exécutifs responsables investis de responsabilités de prise de décision dans un organisme aéronautique, dans le cadre de la direction, la gestion, la planification et le commandement tant au sol qu'en vol.

PROGRAMME SUCCINCT

- Définition du risque
- Intégration de la gestion du risque opérationnel dans un programme de prévention des accidents d'aviation
- Impacts économiques
- Le processus de la gestion du risque opérationnel
- Identification des dangers inhérents aux activités d'un organisme aéronautique
- Matrice des risques
- Outils de réduction des risques
- Pilotage du programme de gestion des risques, stratégies de contrôle des risques
- Travaux pratiques (études de cas)
- Construire un programme efficace de gestion du risque opérationnel.

Ce stage peut être complété de spécialisations dans les domaines du « Transport de Matières Dangereuses » (TMD) ainsi que de la « Gestion des Facteurs Techniques Opérationnels et Environnementaux » (FTOE).

PARIS
Langue française

- GRO 01/12
3 jours du 25 janvier
au 27 janvier 2012

Prix du stage : 1 370 Euros HT

- GRO 03/12
3 jours du 28 mars
au 30 mars 2012

Prix du stage : 1 370 Euros HT

- GRO 12/12
3 jours du 05 décembre
au 07 décembre 2012

Prix du stage : 1 370 Euros HT

Ce stage est également organisé en langue anglaise (voir la fiche ORM)

OFFRES SPECIALES

- RP 01/12 + GRO 01/12
5 jours du 23 janvier
au 27 janvier 2012
Prix spécial : 1 880 Euros HT

- RP 03/12 + GRO 03/12
5 jours du 26 mars
au 30 mars 2012
Prix spécial : 1 880 Euros HT

- RP 12/12 + GRO 12/12
5 jours du 03 décembre
au 07 décembre 2012
Prix spécial : 1 880 Euros HT

FACTEURS TECHNIQUES, OPERATIONNELS, ORGANISATIONNELS ET ENVIRONNEMENTAUX

5 JOURS - 30 HEURES

CODE : FTOE

Ce stage constitue une spécialisation utile en complément à la Gestion des Risques Opérationnels.

OBJECTIF

• Apporter les connaissances essentielles recouvrant l'ensemble des aspects techniques, opérationnels et environnementaux ainsi que la gestion de ceux-ci.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

Aux exécutifs responsables de forces aériennes et d'organismes de tutelle (gestionnaires, cadres, pilotes, mécaniciens, contrôleurs, médecins, etc.) devant assurer des fonctions de prévention des accidents et des incidents d'aviation.

PROGRAMME SUCCINCT

• **Facteurs techniques liés au matériel** (voilures fixes et voilures tournantes) Navigabilité - Résistance des matériaux - Fatigue - Ruptures en service - Maintenance des matériels (rôle du constructeur, gestion des risques, maintenance planifiée et non planifiée, design review, MSG-3 - Détection de pannes, remise en état, tolérances en service

• **Facteurs opérationnels et organisationnels** - Préparation, contrôle et conduite des vols - Procédures opérationnelles - Circulation aérienne - Documentation - SAR et survie.

• **Facteurs environnementaux** - Infrastructure (aérodrome, héliport, hélistation) - Péril aviaire - F.O.D - Dangers météorologiques.

PARIS

Langue française

- Consulter IFSA

Prix du stage : 2 220 Euros HT

OFFRE SPECIALE

- OSA + FTOE 5 semaines

- Consulter IFSA

Prix spécial : 8 950 Euros HT

TECHNIQUES D'ENQUETE D'ACCIDENT D'AVIATION (voilures fixes)

2 SEMAINES - 60 HEURES

CODE : TEA

Le stage TEA approfondit la formation aux SGS : il permet de comprendre le fonctionnement d'une enquête d'accident ou d'incident grave d'aviation ainsi que de pouvoir y participer.

C'est un des 4 composants de la filière de qualification d'expert en Enquête d'Accident d'Aviation.

OBJECTIFS

• Donner une formation pratique et actualisée sur l'enquête d'accident d'avion (voilures fixes), la réglementation, les mesures préliminaires, la recherche des indices et des causes, la formulation de recommandations de sécurité.

• Permettre aux participants de comprendre le processus de l'enquête et le rôle des experts ou membres d'une commission d'enquête.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

A toute personne pouvant occasionnellement être chargée de participer à divers titres à des enquêtes d'accidents d'avions chez les constructeurs, compagnies aériennes et autres exploitants, autorités de tutelle civiles et militaires, organismes de contrôle de la circulation aérienne, gestionnaires d'aéroports, assureurs, juristes et experts aéronautiques.

PROGRAMME SUCCINCT

• Concepts de base de la sécurité - Continuum des accidents - Culture de sécurité - Mécanisme de l'accident - Modèle systémique de causalité.

• Conduite des enquêtes techniques - Réglementations internationale et européenne - Rôle des parties - Application en France - Particularités militaires.

• Techniques d'enquêtes - Consignes en cas d'accident et gestion de la crise - Mesures préparatoires - Investigations sur le site et sur l'épave - Enregistreurs de bord et mémoires non-volatiles - Examen des systèmes et instruments - Examen des traces d'incendie - Recommandations de sécurité.

• Visites de laboratoires d'expertises et de dépouillement d'enregistreurs

• Exercice guidé.

PARIS

Langue française

• TEA 01/12
10 jours du 30 janvier
au 10 février 2012

Prix du stage : 4 060 Euros HT

Ce stage est également organisé en langue anglaise (voir la fiche AIT)

Afin d'acquérir une polyvalence, il peut être utilement complété par TEH

TECHNIQUES D'ENQUETE D'ACCIDENT D'HELICOPTERE

2 SEMAINES - 60 HEURES

CODE : TEH

Le stage TEH approfondit la formation aux SGS : il permet de comprendre le fonctionnement d'une enquête d'accident ou d'incident grave d'aviation ainsi que de pouvoir y participer.

C'est un des 4 composants de la filière de qualification d'expert en Enquête d'Accident d'Aviation.

OBJECTIFS

- Donner une formation pratique et actualisée sur l'enquête d'accident d'hélicoptère, la réglementation, les mesures préliminaires, la recherche des indices et des causes, la formulation de recommandations de sécurité.

- Permettre aux participants de comprendre le processus de l'enquête et le rôle des experts ou membres d'une commission d'enquête.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

A toute personne pouvant être chargée de participer à divers titres à des enquêtes d'accidents d'hélicoptères : constructeurs et motoristes, compagnies aériennes et autres exploitants, organismes de tutelle aéronautiques civils et militaires, organismes de contrôle de la circulation aérienne, assureurs, juristes et experts aéronautiques.

PROGRAMME SUCCINCT

- **Concepts de base de la sécurité** - Continuum des accidents - Culture de sécurité - Mécanisme de l'accident - Modèle systémique de causalité.

- **Conduite des enquêtes techniques** - Réglementations internationale et européenne - Rôle des parties - Particularités militaires.

- **Facteurs techniques liés aux matériels** (voilures tournantes) - Domaines certifiés - Navigabilité des structures - Fatigue des pièces - Ruptures en service - Incendies - Aérodynamique et mécanique du vol - Performances des hélicoptères aux limites d'utilisation.

- **Facteurs opérationnels** Préparation et conduite des vols - Infrastructure héliportuaire - Dangers météorologiques.

- **Techniques d'enquête** - Mesures préparatoires - Investigations sur le site - Témoignages - Investigations approfondies - Expertises spécialisées - Résultats de l'enquête - Définition des causes - Recommandations de sécurité - Aspects juridiques.

- **Exercice guidé.**

PARIS

Langue française

- **TEH 04/12**

10 jours du 02 avril
au 13 avril 2012

Prix du stage : 4 060 Euros HT

Ce stage est également organisé en langue anglaise (voir la fiche RWIT)

Afin d'acquérir une polyvalence, il peut être utilement complété par TEA

ENQUETEUR DE PREMIERE INFORMATION

10 JOURS - 60 HEURES

CODE : EPI

OBJECTIFS

- Donner une formation pratique et actualisée sur le contexte réglementaire de l'enquête technique d'accident.
- Donner une formation pratique sur les techniques d'auditions de témoins, les techniques d'examen d'un site d'accident et des indices associés, les techniques d'étude des endommagements.
- Permettre aux participants de procéder aux premières constatations sur les lieux d'un événement aérien et de rendre compte de leur appréciation au BEA Défense.
- Permettre aux participants de procéder, sous la conduite d'un officier du BEA Défense, à tout ou partie des actions relevant d'une enquête technique.

PROGRAMME SUCCINCT

- **Présentation du BEA Défense** - Visite de RESEDA - Présentation du dossier d'enquête - Contexte réglementaire.
- **Concepts de base de la sécurité** - Continuum des accidents - Mécanisme de l'accident - Modèle systémique de causalité - Management et sécurité.
- **Méthodologie d'examen** - Site - Epave - Systèmes et poste de pilotage - Incendies.
- **Expertise en ateliers et laboratoires** - Visite du CEPr à Saclay.
- **Techniques d'auditions de témoins.**
- **Exercice guidé.**

<p style="text-align: center;">PARIS Langue française</p> <ul style="list-style-type: none">• EPI 05/12 10 jours du 21 mai au 01 juin 2012 <p>Prix du stage : consulter IFSA</p> <ul style="list-style-type: none">• EPI 09/12 10 jours du 24 septembre au 05 octobre 2012 <p>Prix du stage : consulter IFSA</p>

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

Aux officiers, sous-officiers supérieurs ou agents civils d'une catégorie équivalente chargés de rendre sans délai sur les lieux d'un événement aérien pour procéder aux premiers constats et rendre compte de leur de leur appréciation au Bureau Enquête Accident Défense.

ENQUETEUR TECHNIQUE D'ACCIDENT D'AVIATION

4 SEMAINES - 120 HEURES

CODE : ETA

Dans le contexte des SGS, ce stage permet d'obtenir la qualification d'expert en Enquête d'Accident d'Aviation.

OBJECTIFS

- Apporter la connaissance approfondie nécessaire à la pratique professionnelle, dans un cadre national et international, de la fonction d'enquêteur technique d'accidents d'aviation, concernant tous les aéronefs de tous types et toutes masses, civils et militaires, à voilure fixe et tournante.
- Ce stage comporte des cours en salle et des travaux pratiques.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

Aux personnels civils et militaires devant assurer des fonctions d'investigation des accidents d'aviation : constructeurs, exploitants d'entreprises de transport et de travail aérien, groupements aériens du secteur public, de l'aviation générale et de loisirs, autorités de tutelle aéronautiques civiles et militaires, gestionnaires d'aéroports, organisations professionnelles, assureurs, juristes et experts.

Une bonne connaissance professionnelle de l'aéronautique est une nécessité pour aborder ce stage.

PROGRAMME SUCCINCT

- **Concepts de base de la sécurité** - Continuum des accidents - Culture de sécurité - Mécanisme de l'accident - Modèle systémique de causalité.
- **Conduite des enquêtes techniques** - Réglementations internationale et européenne -

Application en France : parties en présence (rôles, attributions, textes applicables), environnement juridique.

- **Techniques d'enquêtes** - Consignes en cas d'accident et gestion de la crise - Mesures préparatoires - Investigations sur le site et sur l'épave (voilures fixes et tournantes) - Enregistreurs embarqués de paramètres et phoniques - Mémoires non-volatiles - Examen des systèmes et instruments - Examen des groupes moto-propulseurs - Examen des traces d'incendies - Déplacement de l'épave.
- **Investigation des facteurs environnementaux** - Infrastructure et équipements (aéroports et héliports) - Circulation aérienne (transcription des enregistrements sol, documentation aéronautique) - Météorologie - Péril aviaire.
- **Investigation des facteurs organisationnels (Management)** - Manuel d'exploitation - Procédures - Gestion des ressources - Plans de secours (organisation de l'alerte, lutte anti-incendie, premiers secours).
- **Investigation des facteurs humains** - Antécédents des personnels - Causes des blessures et décès - Causes liées aux limites des performances humaines.
- **Investigations approfondies des facteurs matériels** (voilures fixes et tournantes) - Navigabilité des structures - Antécédents des matériels - Etat en exploitation - Expertises en ateliers et laboratoires - Analyses des fluides prélevés - Analyse des ruptures.
- **Initiation à l'audition de témoin** - Limites du témoignage - La communication interindividuelle - Styles adaptatifs - Obstacles à la communication - La parole connivente -

Communication non verbale - Concordance et discordance - Territoire et zones - Postures, gestuelle et expressions faciales - Construire et gérer la motivation du témoin - Conduite de l'entretien - Ecoute active et facilitation - Gestion des silences, des transactions, de la discussion - Techniques de questionnement. - Réunions et groupes de travail - Installation de la dynamique de groupe - Synergie - Résolution collective de problèmes et prise de décision - exercices pratiques et jeux de rôles avec restitution par vidéo.

- **Restitution de la séquence d'événements** - Techniques de résolution de problèmes - Détermination - Libellé des causes - Recommandations - Exploitation des rapports (banques de données, ADREP, statistiques).
- **Visites techniques de laboratoires** - Dépouillement d'enregistreurs embarqués (DFDR, CVR) - Analyses métallurgiques et d'ingrédients - Ateliers d'expertises moteurs.
- **Travaux pratiques et étude de cas** - Reconstitution d'une enquête d'accident d'avion de transport et d'une enquête d'accident d'hélicoptère.

PARIS

Langue française

- **ETA 11/12**
20 jours du 26 novembre
au 21 décembre 2012

Prix du stage : 7 350 Euros HT

Ce stage est également organisé en langue anglaise (voir la fiche AAI)

GESTION DES RISQUES INTERNES

1 JOUR - 6 HEURES

CODE : RI

Le stage RI s'inscrit dans la suite logique de la formation aux facteurs humains et aborde de façon pratique la gestion du stress et de la fatigue.

OBJECTIFS

- Gérer le stress et organiser le sommeil grâce à sa compréhension physiologique et aux pratiques de relaxation.
- Connaître et pratiquer les gestes et la respiration adaptés à la récupération de la fatigue.
- Optimiser ses potentiels pour mobiliser au mieux ses ressources physiques et mentales.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

Aux professionnels de l'aviation confrontés aux risques internes dans l'exercice de leur métier.

PROGRAMME SUCCINCT

- Définition des risques internes et rappels théoriques sur les mécanismes du stress, de la fatigue et du sommeil
- Situations nécessitant une gestion appropriée des risques internes
- Exercices pratiques de respiration et de relaxation
- Techniques actuelles adaptables au métier de chacun et pouvant être pratiquées immédiatement dans le quotidien

PARIS

Langue française

- RI 01/12
1 jour 17 janvier 2012

Prix du stage : 190 Euros HT

- RI 03/12
1 jour 20 mars 2012

Prix du stage : 190 Euros HT

- RI 10/12
1 jour 16 octobre 2012

Prix du stage : 190 Euros HT

Ce stage est un complément utile au stage FH

PROTECTION CONTRE LES BLOODBORNE PATHOGENS

OSHA REGULATION BLOODBORNE PATHOGEN. 29 CFR1910.1030

3,5 HEURES

CODE : BBP-Fr

Les "Bloodborne Pathogens" sont des microorganismes présents dans le sang ou autres fluides corporels pouvant provoquer des maladies chez l'humain. Ils sont transmis par contact avec du sang ou des fluides contaminés.

La formation à la protection contre les Bloodborne Pathogens est obligatoire pour les personnes pouvant être exposées dans l'exercice de leurs fonctions à du sang ou autres éléments contaminés.

OBJECTIFS

- Familiariser les stagiaires avec les "Bloodborne Pathogens".
- Entraîner les personnels exposés au risque - Comment se protéger et se comporter sur un site d'accident.
- Apprendre l'utilisation de l'Équipement individuel de protection (PPE - Personnel Protective Equipment).
- Connaître les vaccins appropriés.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

A tous les Enquêteurs d'accident et aux personnes ayant accès à un site d'accident ou en contact avec des éléments pouvant être contaminés.

PROGRAMME SUCCINT

- Risques biologiques associés à l'enquête d'accident
- Procédures pour mener des investigations en contrôlant l'exposition aux Bloodborne pathogens
- Modes de transmission des Bloodborne pathogens
- Plan de contrôle d'exposition
- Identification des risques biologiques
- Vaccination HBV
- Équipement individuel de protection
- Incidents d'exposition

Le Certificat BBP est remis à la fin du cours (valide 1 an)

PARIS

Langue française

- **BBP-Fr 02/12**
0,5 jour (matin) 03 février 2012

Prix : 230 Euros HT

- **BBP-Fr 04/12**
0,5 jour (matin) 06 avril 2012

Prix : 230 Euros HT

- **BBP-Fr 11/12**
0,5 jour (matin) 30 novembre 2012

Prix : 230 Euros HT

Ce cours est également disponible en langue anglaise (voir fiche BBP-En)

GESTION DE PROJETS

2 JOURS - 12 HEURES

CODE : GDP

Le stage GDP, organisé sous la forme d'atelier, constitue un approfondissement à l'utilisation des outils des SGS permettant de gérer les différents projets (mise en place des SGS au sein de son entreprise, dotation de nouveaux matériels, etc.)

OBJECTIF

• Développer par des méthodes interactives des techniques de gestion de projets adaptées au contexte de la prévention et de la conduite d'enquêtes d'accidents ou incidents d'aviation.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

Aux exécutifs responsables chargés de concevoir et conduire un programme de prévention, ou de participer aux enquêtes d'accidents ou d'incidents d'aviation.

PROGRAMME SUCCINCT

• **Définition**

- Enoncé, objectifs, tâches, ressources, critères de sélection, responsabilités.

• **Planification**

- Gant, Pert, analyse de problèmes potentiels.

• **Réalisation :**

- Surveillance et contrôle, clôture et évaluation, facteurs de réussite.

• **Exercices pratiques - Etudes de cas**

PARIS

Langue française

• Consulter IFSA

Prix du stage : 980 Euros HT

Ce stage est également organisé en langue anglaise (voir la fiche PM)

TRANSPORT AERIEN DE MARCHANDISES DANGEREUSES

2 JOURS - 12 HEURES

CODE : TMD

Ce stage constitue une initiation à la Gestion du Transport aérien de Marchandises et Matières Dangereuses (TMD), utile complément à la Gestion des Risques Opérationnels.

OBJECTIF

•Familiariser les participants avec tous les aspects réglementaires et opérationnels du transport aérien de marchandises.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

Aux dirigeants et aux responsables des entreprises de transport et de travail aérien, de groupements aériens du secteur public, de l'aviation générale et de loisirs, des autorités de tutelle aéronautiques civiles et militaires, des gestionnaires d'aéroports, d'organisations professionnelles, aux assureurs, juristes et experts.

PROGRAMME SUCCINCT

•**Le contrat de transport**
- Code de l'aviation civile - Convention de Montréal - Lettre de transport aérien - Emballage des marchandises.

•**La réglementation du transport aérien**
- Les classes de compartiments cargo, aspects opérationnels. Responsabilités - Agrément au transport de matières dangereuses - Formation des personnels.

•**Les risques et leur prévention**
- Chargement et centrage - Emballage, arrimage, déplacements de charges - Marchandises dangereuses : classification, affichage, règles d'acceptation à l'embarquement, précautions.

•**Etudes de cas**

PARIS

Langue française

• Consulter IFSA

Prix du stage : 890 Euros HT

Ce stage est également organisé en langue anglaise (voir la fiche THC)

PREVENTION ET GESTION DE LA VIOLENCE EN MILIEU AERONAUTIQUE

2 JOURS - 12 HEURES

CODE : PGV

Le stage PGV s'inscrit dans la suite logique de la formation aux facteurs humains et aborde un sujet de plus en plus préoccupant pour les acteurs du système aéronautique : la gestion des comportements violents des passagers aériens.

Il constitue une spécialisation quant à la prévention et la Gestion de la violence en milieu aéronautique.

OBJECTIFS

• Développer et analyser tous les mécanismes qui entrent en jeu dans les conflits entre PN et PAX.

• Enseigner une méthode simple et opérationnelle afin d'anticiper et de désamorcer les situations de crise.

Cette méthode est mise en application tout au long du cours au moyen de mises en situations.

A QUI S'ADRESSE CE STAGE ?

A tous les acteurs de première ligne du système aéronautique en relation avec le passager, et particulièrement les personnels navigants de cabine (PNC).

PROGRAMME SUCCINCT

• **Position du problème**
- Enjeux économiques et humains - Contextes juridiques et réglementaires - La Convention de Tokyo.

• **L'agressivité**
- Causes de l'agressivité du passager - Relation entre stress et agressivité - Escalade : du comportement normal à l'agression - Le rôle de la perception et du phénomène d'auto-entraînement - Application aux cas concrets rencontrés à bord.

• **Réaction typiques face à une agression**
Analyse des réponses comportementales et de leurs effets.

• **La gestion de la crise**
- La méthode *ARC EN SAS*® - Les points de sortie - Mise en place des stratégies à un niveau individuel et collectif - Mieux vivre l'expérience pour mieux la gérer et mieux l'anticiper.

• **Jeux de rôle**

Cette formation a été conçue de manière très approfondie et se veut avant tout utile et pratique. Elle comporte ainsi des déclinaisons variées en rapport avec la fonction et les besoins réels des intéressés.

Elle est le fruit d'un partenariat très étroit entre des professionnels du milieu aéronautique et des médecins spécialistes des comportements agressifs.

PARIS
Langue française

• Consulter IFSA

Prix du stage : 890 Euros HT

FORMULAIRE D'INSCRIPTION (une fiche par stagiaire inscrit)

à renvoyer à l'IFSA, par la poste ou Fax

STAGES DEMANDES	DATES	MONTANT TOTAL = PRIX HT + TVA 19,6% (SI APPLICABLE)

STAGIAIRE

M.	NOM	ORGANISME	
Mme	Prénom	SERVICE	
Mlle		POSTE / FONCTION	
	GRADE / TITRE Spécialité		
ADRESSE (où joindre le stagiaire et envoyer la convocation)		Tél	
		Fax	
		Email	
DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	PAYS	NATIONALITE
PASSEPORT N° ou CI (Europe)		DATE et LIEU de délivrance	

ORGANISME DEMANDEUR

DENOMINATION	Tél
ADRESSE	Fax
	Email
NOM DE LA PERSONNE A CONTACTER	Tél
	Fax
	Email
FACTURATION (dénomination et adresse)	Tél
	Fax
	Email

INSCRIPTION ET REGLEMENT DES STAGES (extrait des conditions générales vente)

- inscription au plus tard 1 mois avant le stage avec versement de 10% du montant total

- versement du solde au plus tard le premier jour du stage

Les factures sont à régler par **chèque bancaire ou postal à l'ordre de DCI*** ou **par virement au compte bancaire de DCI*** (CA-CIB - 9, quai du Président Paul DOUMER - F 92920 PARIS LA DEFENSE - Compte N° 31 489 00010 00131888184 47- **IBAN N° FR76 3148 9000 1000 1318 8818 447** - **BIC BSUIFRPP** . DCI n'accepte ni lettre de change, ni billet à ordre, ni débit sur carte de crédit.

La facture tient lieu de convention pour la formation professionnelle.

- *L'IFSA est un département d'AIRCO, branche aéronautique de DCI*

 Cachet de l'organisme
demandeur :

Date et Signature :

Conditions Générales de ventes

DEFINITIONS - Ces conditions s'appliquent aux stages de formation réalisés dans les locaux de DCI ou dans les locaux ou structures spécialisées mises à disposition de DCI.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION - En validant sa commande, l'acheteur déclare accepter sans réserve et de façon pleine et entière les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Aucune dérogation aux présentes CGV n'est opposable à DCI si elle n'a pas été expressément et préalablement acceptée par écrit.

DOCUMENTS CONTRACTUELS / INSCRIPTIONS - Pour les formations standards, les inscriptions sont enregistrées à la réception du formulaire d'inscription. Un même formulaire peut être utilisé pour l'inscription à plusieurs stages. Chaque candidat doit remplir un formulaire. Avant le début du stage, une lettre est adressée aux candidats inscrits, les informant des modalités pratiques. Le cas échéant, pour les formations à destination des entreprises, il sera expédié à l'acheteur, en double exemplaire, une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi. L'acheteur s'engage à retourner dans les plus brefs délais un exemplaire signé et portant son cachet commercial.

CERTIFICAT ET ATTESTATIONS DE STAGE - Une attestation de stage est remise à l'issue de chaque stage sous réserve de la participation effective du stagiaire. Certains stages sont sanctionnés par un questionnaire d'évaluation des connaissances. Une attestation de présence est adressée au service formation du client après une formation. S'agissant d'une prestation intellectuelle, DCI n'est tenu qu'à une obligation de moyens.

ANNULATION DE STAGE - DCI se réserve le droit d'annuler un stage, et dans ce cas s'engage à rembourser intégralement les sommes versées. L'annulation est notifiée au plus tard 10 jours avant la date de début de stage.

CONDITIONS DE DÉSISTEMENT – Tout désistement par l'acheteur doit être communiqué par écrit au moins dix (10) jours francs avant le début du stage. Pour tous cas de désistement de l'acheteur fût-ce en cas de force majeure : (i) plus de 15 (quinze) jours avant la date de début du stage, les seuls frais de dossier et d'organisation seront facturés. , (ii) entre 15 (quinze) et 8 (huit) jours avant la date de début du stage, 50% du montant hors taxes (HT) du devis sera dû et facturé par DCI au titre d'une indemnité forfaitaire et libératoire, (iii) moins de 7 (sept) jours avant la date de début du stage au titre d'une indemnité forfaitaire et libératoire, l'intégralité du montant du devis hors taxes (HT) restera acquis à DCI et sera le cas échéant facturé.

PRIX, FACTURATION ET REGLEMENTS - Les frais de participation sont indiqués sur chaque fiche de stage. Sauf convention particulière, ils couvrent la formation, la documentation, les visites et les transports sur les lieux des visites prévues, ainsi que le repas de midi des jours de cours pris dans le restaurant d'entreprise désigné par DCI. L'hébergement est à la charge des participants. Pour les formations organisées sur demande en dehors de la région parisienne, les frais de déplacement et d'hébergement des conférenciers sont facturés. Les frais de participation aux stages de DCI sont déductibles au titre de la formation professionnelle continue : la facture tient lieu de convention pour la formation professionnelle.

Tous nos prix sont indiqués hors taxes. Ils sont fermes, définitifs et non révisables. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur, le cas échéant. Tout stage ou cycle commencé est dû en entier. Les dispositions financières feront l'objet de conditions particulières, lesquelles peuvent figurer sur la facture.

Les factures sont payables à réception. L'intégralité du montant de la formation doit être payée avant le début du stage.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT - L'acheteur s'engage à payer :

- par virement sur le compte de : DEFENSE CONSEIL INTERNATIONAL - Compte n°31489 00010 00131888184 47 – CA-CIB 9, quai Paul Doumer 92920 Paris-La Défense FRANCE - IBAN N°FR76 3148 9000 1000 1318 8818 447 - BIC BSUIFRPP

- par chèque à l'ordre de Défense Conseil International.

DCI n'accepte ni lettre de change, ni billet à ordre, ni débit sur carte de crédit. Pour les stages s'adressant à une entreprise, une facture d'acompte est adressée dès la prise de commande. Pour les stages interentreprises, la facture est jointe à la convention de stage.

Un premier versement d'un montant égal à 10 % du devis hors taxes (HT) doit être fait au plus tard un mois avant le début du stage. Ce montant est définitivement acquis à DCI, sauf en cas de désistement parvenant au moins deux semaines avant le début du stage.

Toute inscription trois mois avant le début d'un stage, accompagnée d'un versement d'un montant égal à 30 % du devis hors taxes (HT) donne lieu à une remise de 10% sur le prix du stage. Ce versement effectué à titre d'arrhes est définitivement acquis à DCI, sauf annulation du stage. Dans tous les cas, le solde doit être remis au plus tard le premier jour du stage.

REGLEMENT PAR UN OPCA (ORGANISME PARITAIRE COLLECTEUR AGREE) - Si l'acheteur souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient : (i) de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ; (ii) de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ; (iii) de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. Si l'OPCA ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

PENALITES DE RETARD - Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par l'acheteur de pénalités de retard fixées à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit dès réception de la facture et sans mise en demeure préalable.

REFUS DE COMMANDE - Dans le cas où un acheteur passerait une commande à DCI sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), DCI pourra, sans autre motif, refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que l'acheteur puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

RESILIATION - En cas de violation par le client de DCI de l'une de ses obligations essentielles, DCI se réserve la possibilité de suspendre immédiatement et de plein droit la formation et/ou de résilier la convention de formation après une mise en demeure restée sans effet pendant un (1) mois ou, sans préavis, en cas de manquements graves et répétés. En cas de résiliation anticipée, DCI ne remboursera en aucun cas les sommes versées.

INFORMATIQUE ET LIBERTES - Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par l'acheteur à DCI en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de DCI pour les besoins des dites commandes. Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, l'acheteur peut écrire à DCI pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier de DCI.

CONFIDENTIALITÉ – Les Parties s'engagent, tant pour la durée de la mission que trois mois après sa fin, à ne pas révéler les informations confidentielles qu'elles auraient pu s'échanger à l'occasion de l'exécution des prestations de formation, ainsi qu'à ne pas les utiliser pour un autre objet.

RENONCIATION - Le fait pour DCI de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes conditions, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

RÈGLEMENT DES LITIGES - Les Conditions Générales et tous les rapports entre DCI et ses acheteurs relèvent de la Loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la **COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS** quel que soit le siège ou la résidence de l'acheteur, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.